

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03946

Numéro SIREN : 798 589 123

Nom ou dénomination : 2M2C

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2018 sous le numéro de dépôt 17535

2M2C
Société Par actions Simplifiée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 33 Chemin du Puits de Brunet 13600 LA CIOTAT
798 589 123 RCS MARSEILLE

PV DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 23 AVRIL 2018 CONSTATANT LE CHANGEMENT DE PRESIDENCE

L'an deux mille dix huit,
Le 23 avril à 14H00

Les associés de la Société 2M2C, Société par actions simplifiées au capital de 10 000 €
Divisé en 10 000 actions de 1 euro chacune se sont réunies en Assemblée générale
Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présentes :

Mme COZIC Marie Christine née RONDEL, propriétaire de 1000 actions simplifiées
Mme HEDOUX Sandrine née ROUMILHAC propriétaire de 9000 actions simplifiées

Seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions
simplifiées composant le capital de la Société, toutes décisions peuvent prises valablement.

Madame COZIC, Présidente associée, prend la présidence de la séance.

La présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées
- Les statuts

La présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de la présidente
- Nomination de la nouvelle présidente

Puis la présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la présidence met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

La présidente actuelle, Madame Marie Christine COZIC présente sa démission à la présidence de 2M2C

Seconde Résolution

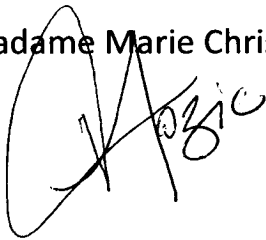
La présidence est reprise par Madame Sandrine Roumilhac Hedoux.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le nouveau président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressée le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Madame Marie Christine COZIC



Madame Sandrine Roumilhac Hedoux

